
UNITE NATIONALE DE COORDINATION

PROJET D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITE RURALE (PAAR)



AVIS DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES (SPM)

Le Gouvernement de la République du Mali a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le coût du Projet de Gouvernance Minière au Mali, et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce crédit pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat relatif au recrutement **d'un consultant spécialiste en passation des marchés (SPM)** pour le compte dudit projet.

En vue d'assurer une meilleure visibilité dans la mise en œuvre du projet, le Ministère des Infrastructures et de l'Équipement à travers l'Unité Nationale de Coordination du Projet d'Amélioration de l'Accessibilité Rurale (UNC/PAAR), lance un avis de recrutement **d'un consultant spécialiste en passation des marchés (SPM)**, chargé d'assister le Coordonnateur pour la mise en œuvre des activités de passation de marchés du Projet de Gouvernance Minière du Mali.

Fonction et Responsabilités

Sous l'autorité générale du Coordonnateur du Projet de Gouvernance Minière du Mali, le SPM, sera chargé de:

- a. Mettre sur pied la fonction de passation des marchés au sein de l'UGP du projet de gouvernance minière et en assurer le contrôle qualité ;
- b. Mettre en place les instruments de base de la passation de marchés (manuel des opérations, directives et documents de gestion des marchés conforme aux exigences du manuel d'exécution du projet) ;
- c. Mettre en place des outils de gestion des marchés adaptés aux besoins du projet, dont le plan annuel de passation des marchés et sa mise à jour périodique ;
- d. Développer des mécanismes de suivi de l'exécution des contrats ;

- e. Développer les mécanismes, procédures et pratiques nécessaires à l'intégrité du système de passation des marchés dont le système de classement.

A ce titre, il sera :

1. responsable de la mise en place d'un système simple de gestion de la passation des marchés comprenant : (i) la planification des opérations de passation des marchés, (ii) le suivi de l'avancement, (iii) l'analyse des écarts de délai entre les réalisations et le plan de passation des marchés.
2. responsable du contrôle qualité de l'ensemble du processus d'acquisition, et plus précisément de ce qui suit :
 - a. Faire le suivi, auprès des services techniques bénéficiaires de l'acquisition ou de l'unité d'exécution du projet, de la préparation et la finalisation des termes de référence (TDR), pour les acquisitions de service de consultant, et des spécifications techniques des biens et travaux ;
 - b. Faire le contrôle qualité des dossiers d'appel d'offres, et des demandes de propositions devant être soumis à la non objection de la Banque mondiale, et assurer leur transmission/vente selon le cas ;
 - c. Procéder au lancement des appels d'offres (le cas échéant des avis à manifestation d'intérêt ou présélection), selon les modes convenus dans les accords de prêts ou de dons ;
 - d. Assurer le contrôle qualité des rapports d'évaluation des offres et propositions reçues, y compris des rapports d'ouverture des offres, et assurer le secrétariat des séances publiques d'ouverture des plis ;
 - e. Assurer que les rapports d'ouverture de plis et d'évaluation des offres sont signés conjointement par les membres désignés de ces commissions ;
 - f. Être l'interlocuteur du bailleur de fonds pour toutes les questions relatives aux acquisitions notamment pour toutes les communications liées à l'obtention des non objections du bailleur de fonds ;
 - g. Assurer le contrôle qualité des contrats préparés par les experts techniques, après l'obtention des avis de non objection si c'est requis, et veiller à leurs signatures par les personnes habilitées à le faire ; et
 - h. Concevoir et mettre en place une base de données fournisseurs, et développer des statistiques de gestion qui permettront aux bailleurs de mesurer le niveau de performance de l'équipe chargée de la passation des marchés.
3. chargé de vérifier la planification, la préparation et la consolidation des plans de passation des marchés des services de consultants et de fournitures et travaux du projet ;
4. responsable de l'établissement de tous les rapports d'activités prescrits par le manuel des procédures de passation des marchés du projet, mais également de tout autre rapport que la Banque mondiale pourrait demander dans le cadre de l'exécution du projet.

5. responsable de la mise en place un système de classement et d'archivage des dossiers de passation des marchés qui inclura pour chaque marché tous les documents relatifs à ce marché y compris les documents relatifs aux paiements, en vue de permettre toute revue a posteriori de la Banque mondiale.

6. responsable de l'exécution de toutes les taches à lui confiées par le coordonnateur national du projet et qui sont en relation avec des taches définies dans ses TdRs et qui sont définies dans le Manuel de Mise en Œuvre du Projet (MMOP) approuvé par l'IDA.

Compétences et Qualifications

Le candidat au Poste de SPM au sein du Projet de gouvernance minière doit posséder les qualifications, expériences et aptitudes suivantes :

a. Un diplôme supérieur en Ingénierie, Administration publique, Droit commercial, ou Gestion (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master)) ;

b. Excellente connaissance des techniques de passation des marchés en général et des règles de procédure de passation des marchés des banques multilatérales de développement comme la Banque Africaine de Développement et Banque mondiale, aussi bien que du cycle de projet ;

c. Une connaissance du nouveau cadre de passation des marchés de la Banque mondiale notamment du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) et de tout ce qui en découle. Une connaissance ou maîtrise de ces outils constituerait particulièrement un atout ;

d. Expérience professionnelle : 5 ans minimum dont 3 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés pour des projets cofinancés par la Banque mondiale ;

e. Bonne connaissance du français de même qu'une aptitude à communiquer oralement et verbalement aussi bien avec les responsables du projet, que la hiérarchie et les collègues ;

f. Une bonne capacité de résolution des problèmes liés à la Passation de marchés publics ;

g. Une connaissance informatique des logiciels courants (Word, Excel, Power Point, E-mail et autres outils de communication) ; et

h. Bonne aptitude pour la communication et le travail en équipe ; et

i. Une intégrité morale et professionnelle et une grande capacité et aptitude à travailler en équipe pluridisciplinaire et sous pression.

Durée et Conditions d'emploi :

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec le Coordinateur du projet. S'agissant d'un poste contractuel, il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions ci-après de la clause 1.13(d) des Directives 'Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale', version janvier 2011, révisée en juillet 2014' qui précisent que les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que

membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé ; et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêt (voir paragraphe 1.9 des Directives).

La durée de la mission sera de Cinq ans. La mission du **consultant spécialiste en passation des marches (SPM)** recruté à l'issue du processus sera d'un an renouvelable, avec une période d'essai de six (06) mois. Au cas où sa performance est satisfaisante, son contrat pourra être reconduit pour couvrir la durée du projet, sous réserve de l'évaluation annuelle de sa performance jugée satisfaisante par le Coordonnateur du Projet, et confirmée avec l'avis de la Banque mondiale.

Composition et date de dépôt du Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation ne dépassant pas deux (02) pages, évoquant les motivations pour le poste et également l'adresse complète du candidat (Boite Postale, numéros téléphoniques et e-mail etc.) ;
- un curriculum vitae actualisé, daté et signé,
- les copies légalisées des Diplômes (ou Attestations) et certificats de travail,
- fournir au moins trois (03) lettres de référence (ou recommandation) délivrées par des employeurs (sociétés, services, institutions) ou par des personnes physiques pouvant attester les qualités et défauts de l'intéressé.

La date de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 26 septembre 2019 à 16 heures, par courriel ou sous plis fermé, avec la mention « **recrutement d'un spécialiste en passation des marches (SPM) du Projet de Gouvernance Minière du Mali** », à l'adresse suivante : UNC-PAAR, sise à Médina-Coura Rue 47, Porte 212, Tél.: 20 21 57 25/20 21 40 33, Fax : 20 21 92 30; E-mail : tykone5@yahoo.fr, Bamako, République du Mali

Informations Générales

Les candidats intéressés peuvent retirer les TDR et obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessus de 8 heures à 16 heures (TU). **Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.**

NB : Les candidatures envoyées par fax ne seront pas acceptées.

Bamako, le 09 septembre 2019

Le Coordinateur